



FICHE PRODUIT

Support pour l'élaboration d'une politique en matière d'agressivité

Avantages

- ✓ Favoriser un environnement de travail plus sûr et plus sain.
- ✓ Identifier plus rapidement les comportements agressifs.
- ✓ Prévenir ou réduire la charge psychosociale due à des incidents liés à un comportement agressif.
- ✓ Les collaborateurs se sentent davantage soutenus par l'organisation dans le cadre de tâches à risque.

Objectif

Permettre aux collaborateurs de gérer adéquatement les incidents liés à un comportement agressif.

- Prévoir un accueil adéquat si nécessaire.
- Enregistrer les incidents selon les prescriptions légales.
- Prendre les mesures nécessaires sur la base de ces incidents afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

Résultat

- Les collaborateurs sont mieux informés à propos des procédures en vigueur dans le domaine de la gestion des incidents liés à un comportement agressif et de l'accueil des victimes.
- Application correcte de l'obligation légale en matière de rapport des incidents liés à un comportement agressif et de l'accueil des victimes.

Programme

- L'accompagnement du groupe de travail interne commence par une explication des obligations légales en matière d'agressions au travail et de l'intérêt de mettre une politique en oeuvre. Le conseiller en prévention externe répartit ensuite les aspects psychosociaux au sein du groupe de travail.
- Résultats possibles de ce groupe de travail interne : élaboration d'une politique en matière d'agression, adaptation du règlement de travail, rédaction et application du registre externe, fixation des règles et procédures internes relatives à l'accueil de victimes d'agression, désignation des collègues chargés des soins.

Tarif

Prenez contact avec nous pour un rendez-vous ou une offre de prix.